DEVENIR MEMBRE DE SOUTIEN

ENSEMBLE, RENFORÇONS LAPERSPECTIVE INDÉPENDANTE DES PATIENT·E·S

DEVENIR MEMBRE DE SOUTIEN DE L'OSP

L'Organisation suisse des patients (OSP) aide depuis plus de 40 ans les personnes à s'orienter dans le système de santé et à prendre des décisions éclairées : avec compétence, en toute indépendance et dans l'intérêt des patient·e·s. Chaque année, nos conseillères qualifiées réalisent environ 2'000 consultations. Elles accompagnent notamment les personnes qui nous sollicitent pour des questions liées aux traitements, aux droits des patient·e·s, aux assurances ou à des situations difficiles dans le système de santé.

POURQUOI VOTRE ENGAGEMENT EST IMPORTANT

Le système de santé suisse offre des prestations de grande qualité, mais il est aussi complexe et difficile d'accès pour de nombreuses personnes. Dans les situations éprouvantes, il manque souvent un interlocuteur indépendant qui puisse offrir une orientation et défendre exclusivement les intérêts des patient·e·s.

L'OSP comble cette lacune. Elle…

- … conseille de manière indépendante les personnes confrontées à des situations de santé difficiles.
- … renforce la perspective des patient·e·s au sein du système de santé.
- … contribue à davantage de transparence et d'équité dans le système.

Votre soutien rend ce travail possible.

QUE SIGNIFIE ÊTRE MEMBRE DE SOUTIEN ?

En tant que membre de soutien, vous soutenez l'OSP par une contribution annuelle et contribuez à assurer durablement notre conseil indépendant auprès des patient·e·s.
La qualité de membre de soutien repose sur un engagement de principe et n'implique ni contrepartie ni influence sur le contenu de notre travail. Elle vise à renforcer une perspective indépendante des patient·e·s au sein du système de santé suisse.

POURQUOI VOTRE ENGAGEMENT FAIT LA DIFFÉRENCE

En tant que membre de soutien de l'OSP, vous affirmez clairement votre engagement en faveur d'un système de santé centré sur les patient·e·s.

Rendre votre engagement visible
Vous montrez votre engagement en faveur d'un conseil indépendant auprès de vos membres, de vos partenaires et du public.

Assumer votre responsabilité sociétale
Votre contribution apporte un soutien concret aux personnes concernées et votre engagement est rendu visible sur le site internet de l'OSP.

Faire partie d'un réseau engagé
Vous rejoignez un cercle d'organisations qui s'engagent ensemble en faveur d'un système de santé orienté vers les patient·e·s.

Un impact concret
Une contribution de CHF 1'000 permet déjà de financer plusieurs consultations individuelles pour des personnes confrontées à des situations difficiles.

VISIBILITÉ ET IMPLICATION

En tant que membre de soutien, votre organisation est mentionnée sur notre site internet parmi les organisations qui soutiennent l'OSP. Vous apparaissez ainsi comme membre d'un réseau d'organisations qui s'engagent ensemble en faveur d'une perspective forte des patient·e·s.

Vous avez également la possibilité de mettre notre magazine OSP actualités à disposition dans vos locaux. Vous contribuez ainsi à faire connaître suffisamment tôt une offre de soutien indépendant et à accroître de manière ciblée notre portée. Le nombre d'exemplaires peut être convenu de manière flexible en fonction de vos besoins.

CONTRIBUTION DE SOUTIEN

La contribution annuelle est adaptée à la taille et aux moyens de votre organisation :

- CHF 500 : soutien de base
- CHF 1'000 : engagement renforcé
- CHF 2'000 : soutien important
- À partir de CHF 5'000 : soutien particulier

Des contributions individuelles sont possibles à tout moment.

REJOIGNEZ L'OSP

Soutenez-nous afin d'aider les personnes confrontées à des situations de santé exigeantes à s'orienter et à renforcer durablement la perspective des patient·e·s.

Votre contact
Joey Zijlstra, Responsable Marketing & Fundraising
OSP Organisation suisse des patients
Nordstrasse 31, 8006 Zurich
T. 044 252 54 22
E. joey.zijlstra@spo.ch
W. spo.ch